



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*



OFB
OFFICE FRANÇAIS
DE LA BIODIVERSITÉ

Séminaire d'élaboration du Plan National en faveur des Migrateurs Amphihalins (PNMA)

*A destination des parties
prenantes*

Support de restitution, 2 mars 2021

Séminaire d'élaboration du PNMA avec les parties prenantes

Chiffres clefs



Organisation

2 journées : les 21 et 22 janvier 2021

- Séquencement des travaux afin que chaque participant puisse contribuer aux 6 thèmes adressés
- 100% à distance via Zoom et l'outil Klaxoon

Jeudi 21 janvier

10h à 12h



Plénière d'introduction

14h à 16h45 **Session de travail 1**



Thème 1 : Lien Terre-Mer



Thème 2 : Habitats et continuités



Thème 3 : Mise en œuvre du PNMA

Vendredi 22 janvier

9h30 à 12h15



Session de travail 2



Thème 4 : Pisciculture et repeuplement



Thème 5 : Pêche



Thème 6 : Communication sensibilisation formation

13h30 à 14h30

Ateliers de formulation des objectifs pour les 6 thèmes

16h à 17h30



Plénière de restitution








Nombre d'inscrits

109

Nombre moyen de participants par session

90

Rappel de l'ordre du jour

Horaires	Séquence	
Jeudi 21/01		
9h30 – 10h00	Ouverture de la réunion	
10h00 – 12h00	Plénière de lancement : <ul style="list-style-type: none">• Objectifs et règles du séminaire• Présentation des objectifs et le cadre d'élaboration du séminaire• Brise-glace• Présentation et échanges sur les thèmes• Présentation de la suite des travaux	 Questions / réponses en direct zoom
Pause déjeuner (12h00 – 13h30)		
1^{er} session de world Café à 13h30 : Thèmes : Lien Terre-Mer, Habitats et continuités, Mise en œuvre du PNMA		
14h00 – 15h00	Etape 1 : Echange sur l'état des lieux et sur les orientations proposées	 Animation zoom klaxoon
15h15 – 16h00	Etape 2 : Identification des objectifs opérationnels	
16h00 – 16h45	Etape 3 : Enrichissement et formalisation des objectifs opérationnels	
Fin du séminaire à 17h00		
Vendredi 22/01		
2^{ème} session de world Café à 9h00 : Thèmes : Pisciculture et repeuplement, Pêche, Communication sensibilisation formation		
9h30 – 10h30	Etape 1 : Echange sur l'état des lieux et sur les orientations proposées	 Animation zoom klaxoon
10h45 – 11h30	Etape 2 : Identification des objectifs opérationnels	
11h30 – 12h15	Etape 3 : Enrichissement et formalisation des objectifs opérationnels	
Pause déjeuner (12h15 – 13h15)		
13h30 – 14h30	Ateliers de travail de formulation des objectifs SMART du futur PNMA	 Animation zoom klaxoon
14h30 – 15h30	Préparation de la restitution	
16h00 – 17h30	Plénière de restitution : <ul style="list-style-type: none">• Restitution des travaux• Conclusion et rappel de la suite des travaux• Evaluation de la journée	 Questions / zoom réponses en direct
Fin du séminaire à 17h30		

Rappel des objectifs

1

Partager l'état des lieux, les enjeux et les pressions qui pèsent sur les populations de poissons migrateurs

2

Partager, discuter et valider les grandes orientations proposées pour le futur plan

3

Être force de proposition pour l'identification d'objectifs opérationnels et d'actions « SMART » à soutenir à l'échelle nationale, à moyen terme



Sommaire

I. Résultats du brise glace (pages 6 à 9)

II. Résultats des ateliers par thèmes (pages 10 à 43)



Thème 1 : Lien Terre-Mer (pages 12 à 14)



Thème 2 : Habitats et continuités (pages 15 à 19)



Thème 3 : Mise en œuvre du PNMA (pages 20 à 24)



Thème 4 : Pisciculture et repeuplement (pages 25 à 29)



Thème 5 : Pêche (pages 30 à 37)



Thème 6 : Communication sensibilisation formation (pages 38 à 43)



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

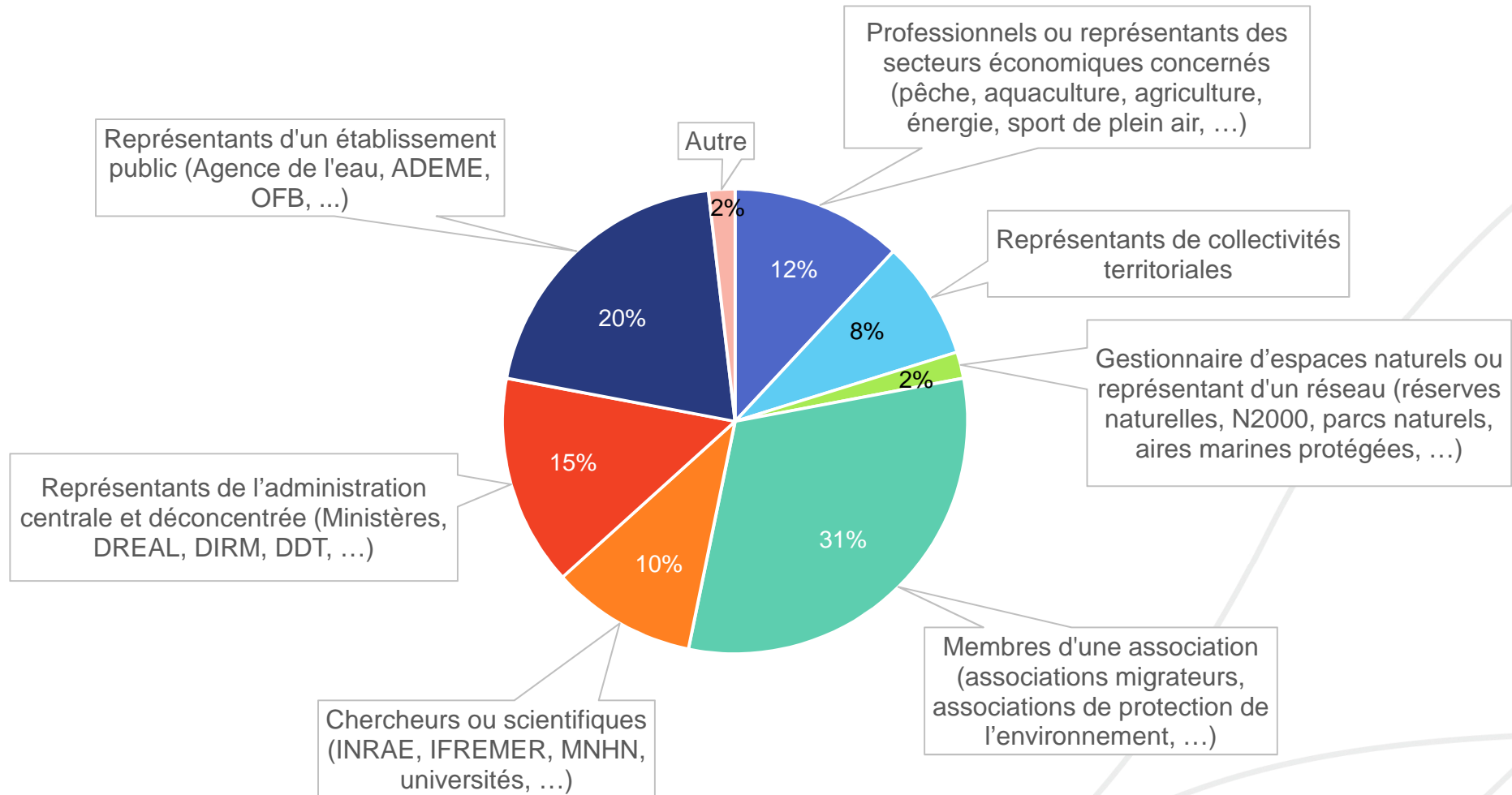


OFB
OFFICE FRANÇAIS
DE LA BIODIVERSITÉ

I. Résultats du brise glace

Brise glace 1/3

Qui êtes vous ?



109
inscrits

Données recueillies via le
formulaire d'inscription en ligne

Brise glace 2/3

Qu'est ce qu'évoque pour vous le PNMA ?



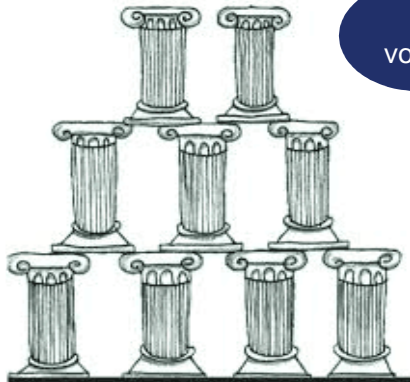
26 votes



15 votes



8 votes



7 votes



6 votes



5 votes



1 vote



68 votes / 90 participants

soit 75% de participation



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE







*Liberté
Égalité
Fraternité*



OFB
OFFICE FRANÇAIS
DE LA BIODIVERSITÉ

II. Résultats des ateliers par thème

Les 6 thèmes adressés

Thème #1	Thème #2	Thème #3	Thème #4	Thème #5	Thème #6
Lien Terre-Mer	Habitats et continuités	Mise en œuvre du PNMA	Pisciculture et repeuplement	Pêche	Communication sensibilisation formation
					
Référents thématiques	Référents thématiques	Référents thématiques	Référents thématiques	Référents thématiques	Référents thématiques
Vincent TOISON Laurent BEAULATON	Matthieu CHANSEAU Nicolas AMPEN	Marina TOMADIN Bénédicte VALADOU	Bénédicte VALADOU Matthieu CHANSEAU	Laurent BEAULATON Vincent TOISON	Nicolas AMPEN Marina TOMADIN



Quels sont les principaux facteurs d'influence et les principales pressions sur le thème ?

Améliorer la connaissances sur les amphihalins dans le milieu marin

- Manque de connaissance de la répartition spatiale des espèces ciblées : phase marine
- Partager les connaissances et les diagnostics globaux (terre/mer)
- Centraliser les données de captures accidentelles et ciblées en mer par les professionnels et les amateurs
- La remonter des informations ou transfert des connaissances (études, données bio...)
- Mieux diffuser les connaissances acquises en mer et en estuaire concernant les pressions sur les amphihalins
- Prendre en compte les cycles bioécologiques (stades de vie) des différentes espèces et leurs besoins en termes de continuités et disponibilité d'habitats
- Nécessité d'adaptation pour chaque espèce de POMI, pas de solution générale a priori

Appliquer et mettre en cohérence la réglementation

- Cohérence entre la réglementation terre et en mer (de part et d'autre des LTM/LES) et professionnel / loisir
- Moyens de contrôle insuffisants

Améliorer les échanges entre les acteurs Terre-Mer

- Cohérence des politiques à terre et en mer (objectifs partagés)
- Sensibilisation des pêcheurs aux espèces ciblées pour améliorer les retours d'information de captures
- Mieux prendre en compte les amphihalins dans les études d'impacts des projets d'aménagement en mer
- Définition claire de l'objectif de protection et de prélèvements par unité de gestion pour toutes les espèces et du pas de temps pour y arriver
- Aménagement du territoire en zone terrestre côtière (urbanisme, assainissement, etc.), voire plus en amont dans les eaux intérieures ; le lien de compatibilité avec les documents d'urbanisme par exemple n'est pas toujours suffisant.

Thème #1 : Lien Terre-Mer (2/3)



Quels sont vos avis sur les orientations proposées ?

	Orientation 1. Améliorer les connaissances sur les amphihalins dans le milieu marin	Orientation 2. Mieux utiliser les possibilités offertes par la réglementation et renforcer toute coopération sur le continuum terre-mer	Orientation 3. Renforcer la cohérence de la gouvernance et les politiques qui concernent l'interface terre-mer
A conserver, ce qui fonctionne bien, que l'on peut maintenir	<ul style="list-style-type: none"> • PNA sturio • Connaissances en estuaire • Favoriser les connexions entre les littoraux et milieux annexes associés (estuaire-marais) 	<ul style="list-style-type: none"> • / 	<ul style="list-style-type: none"> • /
Ce qui fonctionne moins bien, ce qui constitue un irritant	<ul style="list-style-type: none"> • Manque de connaissances sur le suivi des captures [et des observations] de certains amphihalins en mer pêche professionnelle et loisir • Définition de l'objectif (et quel temps pour y arriver) de protection des PM. => quantifier les objectifs 	<ul style="list-style-type: none"> • Nécessité d'améliorer la lisibilité de la réglementation, notamment dans un soucis de cohérence et d'harmonisation des diverses orientations • Manque de prise en compte en mer dans les études d'impacts des aménagements des enjeux amphihalins faute de connaissance sur les zones fonctionnelles 	
Les manques	<ul style="list-style-type: none"> • Phase estuarienne et bouchon vaseux • Lisibilité des bases de données / réseaux / pilotes existants 	<ul style="list-style-type: none"> • Cohérence des réglementations entre le maritime et le continental • Délimitation transversale de la mer 	
Ce qui reste à creuser	<ul style="list-style-type: none"> • Améliorer les connaissances sur les captures accidentelles et présence des amphihalins en mer • Faciliter la récupération et l'exploitation des données de pêche aux filets fixes sur estran • Evaluation impact bouchon vaseux (habitats, mortalité...) sur les estuaires orphelins • Créer des structures de coordination en mer et en estuaire sur les enjeux amphihalins (ex AM en eau douce) • Une meilleure connaissance de la perception des "utilisateurs" de ces espaces de jonction terre-mer, par rapport à la préservation / gestion de ces espèces migratrices (lien avec les apports des SHS) • Mutualisation de l'ensemble des bases de données existantes dans une seule et unique base de données • Faciliter le transfert de connaissances, mise en place d'outils / plateforme / moment d'échanges entre acteurs terre-mer 	<ul style="list-style-type: none"> • Assurer une meilleure lisibilité de la réglementation en mer et estuaire (créer une plateforme d'informations sur le net) • LTM/LSE => possibilité de faire une réglementation qui ne s'appuie pas sur ces limites ? => adaptation de la réglementation quand les limites sont insatisfaisantes • Harmonisation des orientations stratégiques proposées par divers plans • Avoir une meilleure prise en compte de l'impact des pollutions en milieu marin 	<ul style="list-style-type: none"> • Créer un groupe "maritime" dans les instances locales de gestion des POMI • Ajouter des acteurs du littoral / estuaire / mer dans les COGEPOMIS (pêcheurs de loisirs en mer, aménageurs sur le littoral...) • Rendre compte auprès du COGEPOMI des aménagements en mer et estuaire pouvant impacter les amphihalins • Instaurer des groupes de travail / séminaires entre les acteurs Terre-Mer

Thème #1 : Lien Terre-Mer (3/3)



Quels pourraient être les objectifs opérationnels du PNMA sur le thème ?

Orientations	Objectifs prioritaires identifiés	Quels gains?	Quelle échéance ?	Quels indicateurs ?	Acteurs ?	Moyens ?	
Orientation 1. Améliorer les connaissances sur les amphihalins dans le milieu marin	Identifier les zones (et les périodes) fonctionnelles clefs ainsi que les zones de migration des POMI en mer et dans les zones de transition notamment dans les zones internationales.	Améliorer la gestion Connaître les couloirs de migration	Bilan tous les 3 ans (par ex) de l'ensemble des actions	Zones connues	/	/	
	Définition d'indicateur de suivi de l'état de conservation et des pressions sur ces espèces						
	Évaluer et hiérarchiser les contributions des différentes pressions (notamment les effets du CC°)	Principales pressions identifiées et traitées	Bilans intermédiaires (ne devant pas conditionner l'action)	/	/	/	
Orientation 2. Mieux utiliser les possibilités offertes par la réglementation et renforcer toute coopération sur le continuum terre-mer	Mettre en place une doctrine nationale pour s'affranchir des problèmes de limites (LTM/LSE) et assurer une cohérence entre la réglementation à terre et en mer	Faciliter les actions de contrôle des pêcheries et la protection de MA	En 2030	Toutes les zones à enjeux sont traitées	/	/	
	Définir pour tous les fleuves à enjeux les limites quantitatives pour les débits et de qualité physico chimique en intégrant les évolutions à venir du fait des CC		/	/	Intégration par les SAGE Définition des débits objectifs pour chaque bassin	/	/
	<i>Renforcer de façon spécifique sur la protection des zone de transition (estuaire et lagune) via la création d'espaces protégés</i>	Intérêt d'avoir une approche territoriale pour gérer l'ensemble de ces pressions				/	/
Orientation 3. Renforcer la cohérence de la gouvernance et les politiques qui concernent l'interface terre-mer	Formaliser un procédé permettant de renforcer la concertation entre les instances à terre (COGEPOMI et comités de bassins) et en mer (comité maritime de façade) et COPIL des sites N2000		/	/	/	Secrétariat mixte des COGEPOMI DREAL / DIRM	
Autre : coopération internationale	Renforcer les coopération internationale en particulier en haute mer pour promouvoir la protection des zones essentielles pour les POMI (mer des sargasses, zone d'alimentation des saumons)	Protéger les zones essentielles pour les POMI	La France prend une position claire pour la protection de ces espaces				



Quels sont les principaux facteurs d'influence et les principales pressions sur le thème ?

Impact de certains ouvrages « stratégiques », c'est-à-dire susceptibles à eux seuls d'influer

- Ouvrages susceptibles à eux seuls d'influer fortement sur l'efficacité des actions conduites sur les territoires
- Impacts montaison, dévalaison, et/ou fonctionnalité des habitats aval (éclusées, débits réservés, sédiments)

Impact du cumul des ouvrages

- Impacts cumulés des retenues et barrières (ouvrages transversaux) sur les habitats et leur fonctionnalité et les migrations (retards, % de franchissement)
- Dispositifs non optimaux ou peu adaptés aux exigences actuelles pour les dispositifs plus « anciens »
- Problèmes de surveillance / entretien des dispositifs
- Manque de connaissance par les acteurs des réalités sur les axes, chacun ne voyant que le ou les qq ouvrages « locaux »

Prendre en compte montaison ET dévalaison dans un même temps

Impact du changement climatique (températures, débits) sur la qualité des habitats (sédiments) et la qualité des eaux

- Augmentation des besoins de déplacement des espèces en relation avec la baisse des débits estivaux et le réchauffement des eaux (accentué par la présence des obstacles)
- Augmentation des concentrations en contaminants

Pertes d'habitats

- Endiguement des estuaires et perte de l'accès aux affluents
- Perte de l'accès aux zones humides et annexes latérales...
- Cumul de retenues créées par les obstacles
- Réduction du transit sédimentaire sur de nombreux grands axes en lien avec la présence de grands barrages
- Colmatage de nombreux cours d'eau en relation avec les grands barrages et/ou les pratiques culturales

Réglementation et moyens pour la faire respecter

- Exigences techniques parfois différentes selon les territoires, pour des enjeux comparables
- Conciliation restauration CE et développement ENR (hydroélectricité)
- Textes de loi parfois contradictoires
- Manque de moyens de l'administration (instruction, contrôle du bon fonctionnement des passes...)
- Moyens financiers limités de certains propriétaires
- Pas de généralisation de systèmes de protection des habitats

Obstacles chimiques à la continuité (ie bouchons vaseux, autres)

- Mieux connaître et anticiper la problématique du bouchon vaseux estuarien
- Connaissances parcellaires sur les conséquences de l'augmentation de la concentrations des polluants

Quid de l'évaluation des pressions ?

- Artificialisation des milieux (aménagements portuaires, travaux en cours d'eau...)
- Evolution des régimes hydrologiques
- Evolution de la morphologie des cours d'eau

Thème #2 : Habitats et continuités (2/5)



Quels sont vos avis sur les orientations proposées ? (1/3)

Orientation 1 : Identifier les territoires (habitats et obstacles associés) à enjeux majeurs pour le devenir des espèces, dans un contexte de changement climatique, et garantir une protection / amélioration forte à terre comme en mer

A conserver, ce qui fonctionne bien, ce que l'on peut maintenir

- Stratégie d'axe, avec une logique aval/amont
- Priorisation des enjeux (classement au titre du L 214-17 du code de l'environnement)
- Outils financiers incitatifs (AAP...) pour faciliter les actions de restauration de la CE
- Exemples illustratifs (Sélune, Léguer, Orne, Gaves...)

Ce qui fonctionne moins bien, ce qui constitue un irritant

- Territoires accessibles réduits (présence de grands barrages définitivement infranchissables sur de nombreux axes principaux)
- Pas de système de protection des habitats de migration sur la bande marine côtière (passage obligé des migrateurs)
- Nombreux territoires « prioritaires »
- Augmentation des pressions sur le milieu (hydroélectricité, ressources en eau...)
- Outils financiers non homogènes à l'échelle nationale
- Prise en compte limitée des aspects « débit » et « température » en lien avec le changement climatique
- Difficultés d'action sur certains ouvrages « stratégiques » pour des raisons administratives, financières, énergétiques et/ou techniques
- Non prise en compte de toutes les pressions dans les stratégies migrateurs
- Efficacité limitée de certains dispositifs de franchissement et nombreux problèmes d'entretien
- Obstacles biologiques (silure...)

Les manques

- Manque de connaissance à l'échelle nationale des habitats définitivement condamnés pour les migrateurs
- Manque de connaissance sur les habitats de migration au niveau de la bande marine côtière
- Peu de prise en compte des impacts cumulés des ouvrages dans les stratégies territoriales
- Manque de moyens dans les services de l'Etat
- Pas de garantie de non dégradation sur les territoires à enjeux (hydroélectricité, ressource en eau...)
- Peu d'actions d'envergure afin d'améliorer la fonctionnalité des habitats (gestion sédimentaires des barrages, pratiques culturelles à proximité des cours d'eau, actions de restauration...)
- Pas assez de mise en relation de la continuité écologique et de la fonctionnalité des cours d'eau (autoépuration...)
- Respect des lois pas toujours garanti

Ce qui reste à creuser

- Définir au niveau national des « territoires à enjeux majeurs » à court terme par espèce (changement climatique, état de conservation des espèces)
- Protéger ces « territoires à enjeux majeurs » (APB, documents de planification, stratégie nationale de développement de l'hydroélectricité)
- Garantir un haut niveau d'exigence environnementale sur ces « territoires à enjeux majeurs »
- Quantifier les habitats perdus sur les territoires et ceux qui pourraient être reconquis
- Développer la sociologie de la restauration de la continuité écologique et de l'effacement d'ouvrages
- Définir des stratégies homogènes à l'échelle nationale, prenant en compte les différentes réalités (taux d'étagement, débarrage,...)
- Disposer d'outils financiers harmonisés au niveau national et en capacité de s'adapter aux réalités des territoires



Quels sont vos avis sur les orientations proposées ? (2/3)

Orientation 2 : Améliorer les connaissances sur les habitats et restaurer leurs fonctionnalités sur les territoires à enjeux majeurs

<p>A conserver, ce qui fonctionne bien, que l'on peut maintenir</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Documents de référence sur l'hydromorphologie • Retours d'expérience intéressants (Sélune, Léguer...) • Systèmes de protection (APB, ...)
<p>Ce qui fonctionne moins bien, ce qui constitue un irritant</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Difficultés (techniques, financières et/ou administratives) à prendre en compte les enjeux sédiments et/ou débit réservé dans les actions de restauration de la continuité écologique, en particulier au niveau de certains grands barrages très impactants • Peu de prise en compte de l'impact des pratiques culturelles à proximité des cours d'eau • Difficulté à faire accepter les effacements d'ouvrages • Augmentation des pressions sur les territoires (hydroélectricité, ressource en eau) • Peu de prise en compte des aspects « débit » et « température » en lien avec le changement climatique • Difficulté à identifier et mettre en œuvre des solutions s'agissant des obstacles chimiques (bouchon vaseux par exemple)
<p>Les manques</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Manque de connaissance sur la fonctionnalité des habitats (sédiments, chimie) • Maîtrise foncière limitée à proximité des cours d'eau • Systèmes de protection pas toujours suffisants • Techniques de restauration physique des habitats • Stratégie sédimentaire dans le cadre d'une approche géographique cohérente • Gestion quantitative en lien avec la qualité des habitats et les besoins des migrateurs • Bilan national des actions et de leur efficacité • Pas d'étude sur les effets potentiels de certaines EEE (par ex., effets des corbicules sur la chaîne trophique et la disponibilité alimentaire)
<p>Ce qui reste à creuser</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Disposer de documents techniques pour la restauration physique des habitats, les stratégies de réduction de l'impact des obstacles sur le transit sédimentaire • Définir sur les territoires à enjeux majeurs les « besoins hydrologiques » pour les migrateurs • Développer des approches expérimentales s'appuyant sur des sites pilotes (sédiments, débit réservé) • Disposer de moyens (administratifs, financiers...) permettant d'améliorer la maîtrise foncière à proximité des cours d'eau et dans les marais • Anticiper l'importance de nouveaux habitats essentiels • Identifier les habitats de migration stratégiques sur la bande côtière maritime et les estuaires • Identifier les obstacles, même de dimensions limitées, qui contrôlent l'accès à d'importants habitats (cas des étangs littoraux, des marais endigués...)



Quels sont vos avis sur les orientations proposées ? (3/3)

Orientation 3 : Élaborer et mettre en œuvre une stratégie nationale pour limiter les impacts (circulation piscicole, hydrologie, sédiments) des grands barrages « stratégiques »

<p>A conserver, ce qui fonctionne bien, que l'on peut maintenir</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Quelques retours d'expérience illustratifs s'agissant de l'effacement de grands barrages (Sélune, Léguer...) • Quelques exemples d'action engagées sur certains grands barrages permettant d'améliorer la circulation piscicole et/ou la fonctionnalité des habitats à l'aval (Dordogne, Garonne, Rhône, Rhin...)
<p>Ce qui fonctionne moins bien, ce qui constitue un irritant</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Importantes difficultés (techniques, financières et/ou administratives) à limiter les impacts (circulation piscicole, sédiments, hydrologie) des grands barrages « stratégiques » • Remise en cause par ces seuls grands barrages « stratégiques » de tout ou partie de l'efficacité des actions conduites sur les autres parties des territoires
<p>Les manques</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Manque de retours d'expérience techniques sur certaines thématiques (sédiments en particulier) • Difficultés à relativiser les réalités énergétiques/financières vis-à-vis des enjeux/besoins environnementaux
<p>Ce qui reste à creuser</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Identifier au niveau national les grands barrages « stratégiques » qui jouent un rôle majeur pour les migrateurs • Rédiger et mettre en œuvre un plan national d'action pour ces grands barrages « stratégiques » • Disposer d'une connaissance actualisée des actions conduites en France, en Europe et dans le monde • Développer des approches expérimentales

Thème #2 : Habitats et continuités (5/5)



Quels pourraient être les objectifs opérationnels du PNMA sur le thème ?

Orientations	Objectifs prioritaires identifiés	Quels gains?	Quelle échéance ?	Quels indicateurs ?	Quels acteurs?	Quels moyens ?
Identifier les territoires (habitats et obstacles associés) à enjeux majeurs pour le devenir des espèces, dans un contexte de changement climatique, et garantir une protection / amélioration forte à terre comme en mer	Cartographier au niveau national les territoires à enjeux majeurs y compris les estuaires	<ul style="list-style-type: none"> • Réduire l'impact (cumulé) des ouvrages • Protéger / non dégrader les habitats et la continuité • Améliorer la résilience des milieux face aux changements climatiques • Augmenter les habitats fonctionnels 	Dans la phase d'élaboration du PNMA (2022)	<ul style="list-style-type: none"> • Indicateurs liés aux POMI (taux de réduction des mortalités, ...) • Indicateurs liés aux ouvrages (nbre d'ouvrages mis en conformité, taux d'étagement) • Indicateurs habitats (surface d'habitats, linéaires) 	<ul style="list-style-type: none"> • Services de l'Etat et opérateurs • Collectivités (EPTB, syndicats, ...) • Associations migrants 	<ul style="list-style-type: none"> • OFB / Ministère en relation avec les différents acteurs du territoire
Améliorer les connaissances sur les habitats et restaurer leurs fonctionnalités sur les territoires à enjeux majeurs	Rédiger un guide technique pour la gestion / restauration des habitats des POMI	<ul style="list-style-type: none"> • Améliorer l'efficacité des actions • Améliorer la qualité des habitats • Améliorer la résilience des milieux face au changement climatique 	V1 du guide dans 2 ans	<ul style="list-style-type: none"> • Indicateurs sur l'utilisation du guide, nombre d'opérations réalisées, surfaces/linéaires concernées • Séminaire de restitution du guide 	<ul style="list-style-type: none"> • Services de l'Etat et opérateurs • Acteurs techniques locaux (EPTB, FD Pêche, Asso. Migrants...) 	Groupe travail national (MTES/OFB/AE, scientifiques/experts et acteurs locaux)
Élaborer et mettre en œuvre une stratégie nationale pour limiter les impacts (circulation piscicole, hydrologie, sédiments) des grands barrages « stratégiques »	Identifier au niveau national les grands barrages "stratégiques" Définir un plan d'action au cas par cas afin d'en limiter les impacts	<ul style="list-style-type: none"> • Améliorer la fonctionnalité (hydrologie, sédiments) des habitats sur un linéaire significatif de cours d'eau • Réduire les impacts sur la circulation piscicole 	Identification dans le cadre de la phase d'élaboration du PNMA Plan d'action (3 ans)	<ul style="list-style-type: none"> • Cartographie et caractéristiques des grands barrages • Diagnostics et solutions techniques envisagées pour chaque barrage identifié 	MTES, DREAL, AE, OFB, exploitants	Groupe travail national + moyens financiers pour étude des plans d'action par ouvrage
<u>Orientation proposée par les participants</u> : Garantir la fonctionnalité des passes à poissons existantes (sensibilisation/com, stratégies, moyens)	Assurer le contrôle / surveillance de la fonctionnalité des passes (montaison / dévalaison)	<ul style="list-style-type: none"> • Réduire les retards • Augmenter l'accessibilité des habitats fonctionnels • Réduire la pression de la prédation... 	Dès que possible	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre d'ouvrages surveillés / contrôlés par territoire • Nbre d'ouvrages conformes ou non 	<ul style="list-style-type: none"> • Services de l'Etat • Acteurs locaux (syndicats, propriétaires,) 	<ul style="list-style-type: none"> • A inscrire dans la stratégie nationale de contrôle et les plans départementaux de contrôle • Sensibilisation • Moyens humains



Quels sont les principaux facteurs d'influence et les principales difficultés sur le thème ? (1/2)

Difficultés de la recherche de financements

- *Manque de financements et absence de financements sur plus de 2 ans (or les cycles des espèces sont entre 5 à 15 ans)*
- Identifier les financements existants en fonctions des objectifs visés par ces structures (AE, OFB, Europe, Région, Département, ...) (éligibilités, ...)
- Rechercher des financements pour la réalisation d'actions concrètes
- Obtenir un engagement des financeurs

Manque de lisibilité de la politique migrateurs

- *Multiplicité des acteurs et des documents*
- *Multiplicité d'intervenants et d'échelles d'interventions*
- *Multiplicité des documents pour la gestion des PM*
- Préexistence de démarches et d'objectifs par bassin (PLAGEPOMI,...) et besoin de cohérence et de subsidiarité d'intervention
- Intégration effective des différents porteurs d'enjeux
- Nécessité de définir des objectifs très clairs et de s'y tenir
- Partager le constat de façon collective (la société, les usagers) sur l'état préoccupant / alarmant des poissons migrateurs et l'urgence d'agir en s'attaquant sur certains problèmes de fond

Besoin d'une plus grande transversalité entre les approches

- Intégrer un volet d'acquisition de connaissances scientifiques
- Intégrer les acteurs du milieu marin et du changement global
- Avoir un mode de fonctionnement et de gouvernance plus participatif
- Donner davantage de poids aux avis scientifiques
- Faire le lien avec la gouvernance locale des bassins



Quels sont les principaux facteurs d'influence et les principales difficultés sur le thème ? (2/2)

Améliorer l'existant qui fonctionne

- Travailler à l'amélioration de la connaissance des pressions et l'état des populations sur la base de référentiels communs (mutualisés et exploitables à l'échelle nationale du PNMA)
- Identifier les outils de gestion, de restauration des habitats, de connaissance en place et voir comment ils peuvent « booster » ce qui se fait déjà et qui n'avance pas assez vite

Préciser et clarifier des objectifs antagonistes

- Manque d'appui des politiques pour impliquer les grands acteurs responsables de la dégradation des habitats (agriculture conventionnelle, industrie chimique, etc.)
- La seule vraie question: est-on capable d'élaborer un objectif de résultat et de le rendre prioritaire sur les intérêts des uns et des autres ?

Améliorer la gouvernance existante pour déplacer le curseur

- Intégrer les acteurs de la qualité de l'eau et des contaminants
- Quel équilibre dans la concertation ou la participation entre les différents intérêts? (actions humaines facteurs de dégradation et actions humaines de restauration)
- Que chacun soit prêt à faire des concessions sur ces propres usages quand ils impactent les poissons migrateurs
- Faire que le PNMA prenne en charge les points faibles des démarches existantes (acteurs manquants, financement dans le temps long,...)



Quels sont vos avis sur les orientations proposées ? (1/2)

Orientation 1 : Mettre en place une animation nationale chargée du suivi de la mise en œuvre du PNMA => reformulation de l'orientation *a posteriori*

A conserver, ce qui fonctionne bien, que l'on peut maintenir	<ul style="list-style-type: none"> • Dispositifs de suivis stables et de longues chroniques (>30 ans sur certaines STACOMI). Veiller à les maintenir (et donc garantir leur financement) ! Poursuivre le développement de ce réseau de suivi sur des territoires où on manque de données • Favoriser l'interface science-gestion • Des animateurs PNMA par région pourraient être nommés un peu comme pour la DCSMM
Ce qui fonctionne moins bien, ce qui constitue un irritant	<ul style="list-style-type: none"> • Influence dominante d'acteurs en responsabilités de dégradations du milieu par rapport à ces défenseurs (ex. : agriculture conventionnelle irrigant, dragages portuaires, obstacles multiples...) • Pérenniser les financements des actions de suivis des populations dans les différents bassins en apportant un socle de base qui permette de motiver des financeurs plus locaux (Conseils régionaux, conseils départementaux,...) • Consolider les instances de suivi par bassin (association, DRIEE/DREAL, AE, OFB ... = suivis, financement, stratégie, action, rapportage, ..) sans eux il est difficile de conduire un travail à l'échelle nationale
Les manques	<ul style="list-style-type: none"> • Difficultés à bien délimiter les aires de fonctionnalité des populations • Adaptation de la gouvernance des politiques de gestion des POMI à ces aires • Mettre en place des passerelles pour discussions avec des groupes d'acteurs comme les agriculteurs • Les grands migrateurs traversent tous les milieux et concernent donc toutes les activités humaines, ce qui rend trop aléatoire une démarche basée sur la simple concertation • Retours d'expérience sur les actions de gestion (ça marche ? ou pas ? combien a été investi ?)
Ce qui reste à creuser	<ul style="list-style-type: none"> • Connaissances des effets du changement global sur les milieux marins et la dynamique des phases marines des diadromes • Aspects sociologiques : comment assurer l'acceptation et le volontarisme en faveur des plans de gestion des diadromes ? • Groupes de travail Nationaux par thématique (suivi / connaissance scientifique/ sensibilisation / qualité de l'eau...) qui fixe les objectifs opérationnels partagés, les modalités de mise en œuvre... • Analyse de la robustesse des indicateurs de populations à l'échelle nationale • Bien visualiser les points sur lesquels des investissements ont été déployés (continuité / pêche / hydroélectricité / qualité) pour montrer que tous les usagers travaillent pour un même objectif !

Thème #3 : Mise en œuvre du PNMA (4/5)



Quels sont vos avis sur les orientations proposées ? (2/2)

	Orientation 2. Valoriser les outils existants et les partager avec les territoires (=> reformulation de l'orientation)	Orientation 3. (nouvelle orientation à développer ultérieurement) Mettre en place des indicateurs du PNMA
A conserver, ce qui fonctionne bien, que l'on peut maintenir	<ul style="list-style-type: none"> Suivre l'évolution de l'état des populations 	
Ce qui fonctionne moins bien, ce qui constitue un irritant	<ul style="list-style-type: none"> La gouvernance des COGEPOMI Les problèmes de communication sur certaines études 	
Les manques	<ul style="list-style-type: none"> Disposer d'un observatoire National des poissons migrateurs Intégrer l'ensemble des acteurs aux discussions 	<ul style="list-style-type: none"> Avoir des bilans complets et partagés de l'état des populations et des pressions Méconnaissance des stocks
Ce qui reste à creuser	<ul style="list-style-type: none"> Mise en place de plateforme d'échange pour partager les expériences Avant de créer de nouvelles instances, fédérer celles qui existent et travailler en réseau. Ne pas faire plus complexe mais plus efficace Intégrer les instances en charge de l'amélioration de la Qualité de l'eau et diminution des contaminants organiques et inorganiques Valoriser les retours d'expérience qui ont donné des résultats (réponses biologiques positives) en s'attaquant à des problèmes de fond (ex: politique volontariste de restauration d'habitats par effacement des ouvrages) 	<ul style="list-style-type: none"> Analyse des services écosystémiques des diadromes (cf. DIADES) Comparer les rapports de force entre la conservation et l'exploitation en matière financière Analyse de la robustesse des indicateurs de populations à l'échelle nationale

Thème #3 : Mise en œuvre du PNMA (5/5)



Quels pourraient être les objectifs opérationnels du PNMA sur le thème ?

Orientations	Objectifs prioritaires identifiés	Quels gains?	Quelle échéance ?	Quels indicateurs ?	Quels acteurs?	Quels moyens ?
Orientation 1 reformulée par les participants . Mettre en place une animation nationale chargée du suivi de la mise en œuvre du PNMA	Outiller le PNMA de tableaux de bord pour suivre, évaluer et diffuser les actions mises en œuvre	Une stratégie financière, un bouclage financier solide	A la validation du plan	Nombre et lieux de mise en œuvre des actions SMART	Un GT financier : UE, OFB (via AE), COPIL (intégrant les financeurs potentiels)	Animation ministérielle, CNE
	Pérenniser des financements sur du moyen / long termes en obtenant l'engagement des partenaires	Surveiller la bonne mise en œuvre et vie du PNMA Suivi politique du PNMA (MTE), suivi financier par un GT dédié		Nombre d'actions financées dans le PNMA	GT national avec asso migrants, collectivités et élus locaux, MTE, COGEPOMI	
Orientation 2. Valoriser les outils existants et les partager avec les territoires	Maintenir les actions de suivi / Identifier les suivis de populations existants à pérenniser dans le cadre du PNMA	Disposer d'un observatoire National des poissons migrants (prise en compte de Datapomi et Ponapomi)	Pendant la durée de vie du plan	Indicateur national station de comptage pour les données standardisées	COPIL et GT associés (groupe spécifique sur les données – Datapomi élargi avec asso migrants, AE, collectivités...)	GT élargi DATAPOMI
	Mettre en place une plate-forme de retours d'expérience pour diffuser les actions pilotes des territoires reproductibles	Mise en lumière des REX (marche ou marche pas ? Quels gains ?)		Colloque annuel national, REX auprès des acteurs concernés et du public (com interne/ext)	COPIL et GT associés	Centre de ressources



Quels sont les principaux facteurs d'influence et les principales pressions sur le thème ? (1/2)

Besoins d'objectifs définis et partagés et d'évaluation sur les projets de repeuplement

- Manque de diffusion de connaissances objectives sur les repeuplements, entraînant l'incapacité à faire accepter ces démarches dans certains territoires ou par certains acteurs
 - ⇒ besoin de connaissances sur l'impact du repeuplement
 - ⇒ mieux définir les objectifs "smart" de repeuplement
 - ⇒ évaluation de l'efficacité et des potentiels dangers à court et moyen termes avant toute opération de repeuplement
 - ⇒ définition des points de repeuplement avec suivi post-déversement
 - ⇒ mise en place du suivi (programme de marquage) – prévision de l'évaluation avant toute opération de repeuplement
- Redéfinir un langage commun : quelle est la plus-value d'une mesure de repeuplement ?
 - ⇒ mesure temporaire de compensation de mortalités anthropiques qu'il n'est pas possible de réduire immédiatement (barrages, destructions d'habitats, réduction fécondité due aux pollutions, etc.)
 - ⇒ dans certains cas, le repeuplement est inutile si le milieu n'est pas restauré
 - ⇒ se donner les critères d'arrêt d'un programme de repeuplement
 - ⇒ éviter l'effet pervers d'un investissement financier pour le repeuplement au détriment du traitement des problèmes de fond (continuité, qualité de l'eau...)

Maîtriser la pollution génétique et les interactions avec les populations naturelles

- Nécessité de suivis génétiques pour
 - ⇒ estimer le taux de retour de la population sauvage VS le taux de retour population de repeuplement
 - ⇒ mieux appréhender les compétitions entre populations sauvages et poissons issus du repeuplement
 - ⇒ éviter la dérive génétique
 - ⇒ estimer la perte de fitness / problèmes d'adaptation au changement climatique des poissons introduits
- Optimiser la qualité des individus issus du repeuplement
 - ⇒ Marquage des otolithes sur les poissons issus de repeuplement
 - ⇒ Optimisation des stades et lieux de lâchers grâce aux suivis des retours et marquages



Quels sont les principaux facteurs d'influence et les principales pressions sur le thème ? (2/2)

Pressions identifiées liées aux piscicultures de consommation

- Contamination bactérienne (e.g. Flavobactéries) ou virale (e.g. iridovirus)
- Risques sanitaires provenant des piscicultures de consommation vers le milieu naturel (rejets de résidus d'alimentation, produits pharmaceutiques éventuels, etc.)
- Impacts des échappement sur les populations sauvages => barrières insuffisantes (marquage externe ?)
- Non respect des débits réservés, de la qualité de l'eau, de la continuité écologique au niveau des prises d'eau

Faire le lien entre les différentes politiques et réglementations concernées

- Contradiction des opérations de repeuplement avec la séquence ERC : cette compensation peut être contre-productive par rapport à l'importance des pressions
- Incohérence entre le prélèvement d'adultes sauvages pour produire des individus d'élevage et la gestion durable des stocks + risques de domestication
- Intégrer les acteurs locaux compétents dans toute discussion liée au sujet
- Savoir lier la politique de la restauration apaisée de la continuité écologique et Plan de Progrès Piscicultures national en intégrant les acteurs concernés.

Thème #4 : Pisciculture et repeuplement (3/5)



Quels sont vos avis sur les orientations proposées ? (1/2)

	<p>Reformulation de l'orientation 1 : Réfléchir à un encadrement (réglementaire) des opérations de repeuplement (toutes espèces) afin d'améliorer le suivi des repeuplements de poissons ou de crustacés <i>Orientation 1. Avoir une meilleure connaissance de la destination du poisson de pisciculture</i></p>	<p>Orientation 2 : Améliorer la coexistence des piscicultures et des migrateurs</p>
A conserver, ce qui fonctionne bien, que l'on peut maintenir	<ul style="list-style-type: none"> • Encadrer les opérations 	<ul style="list-style-type: none"> • Prioriser la restauration des espèces sauvages face aux enjeux économiques des structures de production privées
Ce qui fonctionne moins bien, ce qui constitue un irritant	<ul style="list-style-type: none"> • Repeuplement sans validation administrative en amont 	/
Les manques	<ul style="list-style-type: none"> • Traçabilité des opérations 	<ul style="list-style-type: none"> • Cohérence des Politiques publiques • Créer, au moins à l'échelle des bassins, des instances de rencontre entre les "gestionnaires des migrateurs" et les pisciculteurs de consommation, pour améliorer la compréhension mutuelle des enjeux • Identifier les pratiques de piscicultures qui ont un impact négatif sur les POMI
Ce qui reste à creuser	<ul style="list-style-type: none"> • Améliorer la communication / visibilité de l'ensemble des opérations de repeuplement réalisées • Dossiers Cerfa 	<ul style="list-style-type: none"> • Délimitation des zones indemnes NHI SHV sur la base de programmes de surveillance plutôt que sur l'existence de barrages infranchissables • Appliquer la réglementation aussi aux piscicultures

Thème #4 : Pisciculture et repeuplement (4/5)



Quels sont vos avis sur les orientations proposées ? (2/2)

Reformulation de l'orientation 3 :

Définir un cadre de décision afin d'améliorer qualitativement les programmes de repeuplement quand ils sont nécessaires, des différents bassins, qui seront évaluables

Orientation 3 : Définir une stratégie nationale de repeuplement adaptable aux bassins

A conserver, ce qui fonctionne bien, que l'on peut maintenir

- Efficacité repeuplement pour la restauration quand celui-ci est suivi
- Suivi génétique des individus pour évaluer l'efficacité des repeuplements
- Dissocier les deux « types » de repeuplement : celui à vocation de gestion et réfléchi en amont en ce sens et celui dit « du bassinage » (déversement d'agrément pour la pêche de loisir)

Ce qui fonctionne moins bien, ce qui constitue un irritant

- Intégrer les acteurs locaux compétents dans toute discussion liée au sujet
- Interdire les déversements de jeunes saumons quand la population sauvage est viable !
- Ne pas maintenir des opérations de repeuplement sur des cours d'eau sans une politique cohérente de restauration des milieux
- Interdire le repeuplement du black-bass, espèce exotique nord-américaine, que beaucoup de fédérations de pêche s'acharnent à vouloir introduire, alors que dans les pays où son introduction a réussi, c'est un carnage pour les espèces autochtones, dont les migrateurs amphihalins

Les manques

- Base de données résumant l'efficacité et innocuité des repeuplements de migrateurs ?
- Fonctionnement d'une population soutenue sur le long terme
- Intérêt de la "migration assistée" pour anticiper l'effet du CG
- Evaluation de l'efficacité des programmes de repeuplement (est-ce qu'on fait mieux en prélevant des individus sauvages pour la reproduction en pisciculture qu'en les laissant dans le milieu naturel)

Ce qui reste à creuser

- Cadrer plus précisément les repeuplements (législation)
- Ce n'est pas une stratégie nationale qui doit être produite mais un cahier des charges qualitatif, un logigramme de décision général à adapter dans les bassins
- Procès verbal de déversement qui existait à retenir
- Besoin d'outils d'évaluation des risques liés à l'activité des piscicultures

Thème #4 : Pisciculture et repeuplement (5/5)



Quels pourraient être les objectifs opérationnels du PNMA sur le thème ?

Orientations	Objectifs prioritaires identifiés	Quels gains ?	Quelle échéance ?	Quels indicateurs ?	Quels acteurs?	Quels moyens ?
O1. Réfléchir à un encadrement (réglementaire) des opérations de repeuplement (toutes espèces) afin d'améliorer le suivi des repeuplements de poissons / crustacés	Systematiser un circuit de validation avant toute opération de repeuplement (toutes espèces comprise) sur des territoires à enjeu pour les MA	<ul style="list-style-type: none"> Mieux anticiper les opérations Anticiper et prévenir des risques induits Maitriser l'opportunité des repeuplements 	<ul style="list-style-type: none"> Circuit validé : 2 ans post-notification du PNMA Mise en œuvre : suite à la validation 	<ul style="list-style-type: none"> Nombre d'opérations de repeuplement réalisées Nombre d'autorisation de repeuplement 	<ul style="list-style-type: none"> Associations migrateurs AAPPMA Fédérations de pêche OFB 	Groupes de travail pour mettre en place le circuit de validation, reposant sur un réseau d'acteurs (AAPPMA, AM, ...)
O2. Améliorer la coexistence des piscicultures et des migrateurs	Créer, au moins à l'échelle des bassins ou régions, des instances de rencontre entre les "gestionnaires des migrateurs" et les pisciculteurs de consommation, pour améliorer la compréhension mutuelle des enjeux, selon ERC	<ul style="list-style-type: none"> Meilleure concertation vers des relations apaisées 	<ul style="list-style-type: none"> 1^{ère} instance de rencontres organisée à N+1 de la notification du PNMA 	<ul style="list-style-type: none"> Nombre de rencontres régionales réalisées par an Nbre d'actions mises en œuvre 	<ul style="list-style-type: none"> Collectivités territoriales OFB CIPA Associations migrateurs 	<ul style="list-style-type: none"> Construction d'outils de travail
	Mettre en conformité les installations existantes	<ul style="list-style-type: none"> Gain en habitats 	Période de travaux sur 10 ans	<ul style="list-style-type: none"> Nombre de sites mis en conformité sur l'année Taux de site de site en conformité 	<ul style="list-style-type: none"> Collectivités territoriales OFB CIPA 	<ul style="list-style-type: none"> Plan de progrès
O3. Définir un cadre de décision afin d'améliorer qualitativement les programmes de repeuplement quand ils sont nécessaires, des différents bassins, qui seront évaluables	Rédiger un guide national, à partir d'un état des lieux, pour mettre en place des opérations vertueuses	<ul style="list-style-type: none"> Règles de gestion commune 	Entre 3 à 5 ans post-notification du PNMA		<ul style="list-style-type: none"> COFIL et GT associés 	<ul style="list-style-type: none"> Outils (cahier des charges, arbre décisionnel, ...)
	Mettre en place des GT pour partager et contribuer à des études et mesures communes	<ul style="list-style-type: none"> Partage de REX inter bassins et des nouvelles publications 	Entre 3 à 5 ans post-notification du PNMA	<ul style="list-style-type: none"> Nombre de sujets abordés par le GT 	Tous les acteurs concernés par les thématiques abordées	<ul style="list-style-type: none"> Animation de réseau Outils communs



Quels sont les principaux facteurs d'influence et les principales pressions sur le thème ? (1/3)

Statut des espèces

- Espèces en danger d'extinction, voir en danger critique d'extinction (UICN), pour la plupart d'entre elles
- Systématisation interdiction pêche pour les espèces en danger
- Sur les grands axes, seuls les pêcheurs professionnels sont en capacité de réguler des nouveaux prédateurs des amphihalins tel le silure
- Impact direct sur les géniteurs avant reproduction donc pour les espèces réduit capacité productive, pas de renouvellement
- Effet du "catch and release" sur l'alose ?
- Evaluer les services écosystémiques des POMI / les intégrer dans l'analyse enjeu pêche/enjeu protection des POMI
- Effort de pêche concentré sur les zones de migration aval (impact sur l'ensemble du contingent migrant)
- Variabilité des efforts de pêche selon mer / rivière

Aspects sociologiques et culturels

- Les pêcheurs professionnels rendent de multiples services : fourniture de poissons frais locaux, d'informations sur l'état des stocks, sur l'état des habitats, *etc.*
- Réattribution de licence à des pêcheurs précédemment condamnés pour braconnage !
- Les pêcheurs professionnels jouent des rôles de relais d'opinion et de lanceurs d'alertes
- Les moins de 300 pêcheurs professionnels eau douce constituent une pression dérisoire par rapport aux pressions d'une société de 66 M d'habitants
- Le facteur humain notamment de transmission entre générations pour la pêche de loisir
- Pêche professionnels des migrants permet une sensibilisation à la conservation de leurs habitats d'un très large panel d'acteurs (consommateurs, restaurateurs, administrations, élus des collectivités...)



Quels sont les principaux facteurs d'influence et les principales pressions sur le thème ? (2/3)

Connaissance

- Manque de connaissance sur prédation des amphihalins
- Gestion terre - mer des stock (nécessite une meilleure connaissance des captures en mer)
- Pêche durable = adéquation stock et exploitation. Est ce le cas partout et pour toutes les espèces...?
- Le moratoire induit la remise à l'eau des prises accessoires (comme la grande alose) et donc une grande perte d'information scientifique
- Valorisation des données de pêche professionnelle ou amateur
- Données carnets de capture pêche de loisir non valorisés
- Problème de remontée des données sur les migrateurs par la pêche professionnelle
- Accès à CESMIA pour toutes les catégories de pêcheurs
- Pêche = pression (soutenable ou pas?) et permet également les connaissances

Captures et captures accessoires

- Captures accessoires / Accidentelles (aloses spp., saumon)
- Engins de pêche non sélectifs donc pêche accessoire même sur des espèces interdites
- Délais trop longs entre déclarations de captures et diffusion des informations
- Large méconnaissance des captures de saumon en mer par rapport à une gestion très fine en eau douce
- Déclarations de captures non exhaustives
- Connaissances captures en mer



Quels sont les principaux facteurs d'influence et les principales pressions sur le thème ? (3/3)

Aspects règlementaires

- Incohérence entre états de conservation et possibilités d'exploitation (aloses sur frayères, pêche de la civelle qui est une larve...)
- Inadéquation entre statut de conservation et mesures pêches
- Attribution des quotas civelles basée initialement sur critères économiques (nb de licences) et non critères biologiques et géographiques (ex : surface habitats colonisables)
- Agir sur les taux d'exploitations civelles
- Justification / Intérêts / Pertinence des repeuplements en civelles ?
- Statut UICN de ALA et LPM incohérent au regard de celui du SAAt compte tenu de l'état des stocks sur les grands fleuves
- Problème de prise en compte de enjeux de conservation et de biodiversité au sein des unités de gestion COGEPOMI (défaut d'équilibre en terme de gestion et de gouvernance)
- "Pêche durable" de poissons qui ne se sont pas encore reproduits ? Contraire à l'ensemble des réglementations en la matière
- Définition de la pêche durable à préciser
- Quid de la réglementation : Pêche de loisir et l'aquaculture ou pisciculture en marais littoraux (polder) ? (cas des captures en marais à poissons)
- Réglementation absente ou inadaptée Aloses spp. sur pêche de loisir, a fortiori sur certains hots spots (frayères, pieds de barrage)

Contributions issues d'autres groupes

- Assurer une transparence des données de captures en mer et estuaire par les pêcheurs pro
- Elaborer un protocole de suivi des captures par les pêcheurs de loisirs
- Connaissances sur les captures accidentelles en mer des poissons migrateurs
- Méditerranée : pêche accessoire de l'alose au débouché des estuaires en période de migration



Quels sont vos avis sur les orientations proposées ? (1/4)

Orientation 1. Renforcer la connaissance sur les pêcheries et les captures en mer et en rivière

<p>A conserver, ce qui fonctionne bien, que l'on peut maintenir</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Utilisation de l'outil de télédéclaration CESMIA à généraliser pour TOUS les pêcheurs • Retour d'information sur les déclarations de capture (besoin PONAPOMI) • "Relais local" pour le système de déclaration de captures permettant une relecture et vigie (ex: Adour) • Améliorer la communication auprès des pêcheurs de loisir sur les déclarations de captures
<p>Ce qui fonctionne moins bien, ce qui constitue un irritant</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Centraliser et partager les données pêche en mer • Qualité de la détermination des espèces déclarées (Grande alose / Alose feinte, Saumon / Truite de mer...) • Problèmes de qualité / vérification de certaines données participatives en ligne (par exemple données de grande alose en Mer Méditerranée sur GBIF ou OBIS)
<p>Les manques</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Améliorer la valorisation des données de captures • Faire appliquer et respecter la réglementation de la pêche en mer • Effet du "catch and release" sur l'alose ? • Créer instance où les pêcheurs de loisir en mer et en rivières peuvent discuter ? • Question de l'origine (bassin) des migrateurs capturés en mer • Meilleure connaissance des habitats en mer et déplacements des individus pour guider la mise en place de réserves/cantonnements
<p>Ce qui reste à creuser</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Outil de sciences participatives captures en mer (pêche loisir) • Permettre la régulation du silure avant qu'il ne soit trop tard pour les POMI • Expérimentation caméra pour le suivi des espèces capturées par les marins pêcheurs • Pour espèces soumises à moratoire : payer (mais peu) les pêcheurs pour qu'ils ramènent les prises et que l'on puisse les étudier (otolithométrie, origine natale, scalimétrie) • Possibilité de PSE pour les pêcheurs professionnels fluviaux (MSA) pour leurs actions en faveur des POMI, alors qu'ils en sont exclus, l'agriculture conventionnelle se réservant l'enveloppe • Pêche professionnelle eau douce : réglementation coercitive, agriculture conventionnelle : réglementation incitative par milliards d'euros d'aides financières • Les pêcheurs professionnels eau douce souhaitent collaborer avec d'autres acteurs. Mais attitude le plus souvent négative voire de rejet de ces autres acteurs. Manque total d'empathie !



Quels sont vos avis sur les orientations proposées ? (2/4)

	Orientation 2. Renforcer les outils de gestion des stocks dans une approche terre-mer (zones de pêche, engins autorisés, taille de capture, ...) et la lutte contre le braconnage
A conserver, ce qui fonctionne bien, que l'on peut maintenir	<ul style="list-style-type: none"> • /
Ce qui fonctionne moins bien, ce qui constitue un irritant	<ul style="list-style-type: none"> • Augmenter / ajouter des zones de pêches interdites (zones de transition, aval ouvrages...)
Les manques	<ul style="list-style-type: none"> • Manque dans le code de l'environnement pour introduire des TAC sur les aloses feintes • Base de données des captures à conforter en qualité de données • Manque d'évaluation des taux d'exploitation • Sensibiliser sur catch/release alose • Protection spatiale (et temporelle) des zones fonctionnelles (zones de transition, aval ouvrages...) • Besoin de plus de cohérence entre la terre et la mer sur les outils (réglementaires, TAC, déclaration et bancarisation es données...)
Ce qui reste à creuser	<ul style="list-style-type: none"> • /



Quels sont vos avis sur les orientations proposées ? (3/4)

Orientation 3. Mettre en place un cadre pour une pêche durable des migrateurs amphihalins	
A conserver, ce qui fonctionne bien, que l'on peut maintenir	<ul style="list-style-type: none"> • /
Ce qui fonctionne moins bien, ce qui constitue un irritant	<ul style="list-style-type: none"> • Statut UICN de ALA et LPM utilisés par certains (dont associations migrateurs, OFB, DREAL, fédérations de pêche) pour faire interdire leur pêche par les professionnels, ce qui n'est pas conforme aux règles UICN • Inadéquation statuts / mesures de restriction de pêche • Attribution des quotas civelles basée initialement sur critères économiques (nb de licences) et non critères biologiques et géographiques (ex : surface habitats colonisables) • Intérêt/justification des repeuplements • Suivi National de la Pêche aux Engin (SNPE) à maintenir et à consolider (besoin essentiel, fonctionnalité)
Les manques	<ul style="list-style-type: none"> • Réduction (temporelle) voir arrêt de la pêche amateur comme les aloses • Peu de dispositif de conversion (arrêt de pêche migrateurs)
Ce qui reste à creuser	<ul style="list-style-type: none"> • Faire évoluer la réglementation pour une meilleure adéquation entre pêche de loisir et conservation des pops d'aloses spp. • Gestion de la pêche d'espèces exotiques pour une durabilité de la pêche des PMAs? • Exclure la pêche directe sur les frayères d'aloses feintes • Sensibiliser les pêcheurs de loisirs • Investiguer davantage la problématique émergente des interactions avec le silure • Arrêt pêche civelle dans certains secteur certaines années pour mieux percevoir les taux d'exploitation • Création d'un fonds pour soutenir une pêche durable avec financements pour accompagner les évolutions des pratiques • Compensations financières pour réduction pression des pêches • Mise en place d'un plan de sortie de flotte pour la pêche pro pour diminuer la pression civelle sur certains estuaires ? • Statut sp / pêche adéquation stock/exploitation • Accompagnement financier et communication / sensibilisation



Quels sont vos avis sur les orientations proposées ? (4/4)

Orientation 4. (orientation proposée par les parties prenantes) Mobiliser les pêcheurs en tant que sentinelle, apport de connaissances, ...	
A conserver, ce qui fonctionne bien, que l'on peut maintenir	<ul style="list-style-type: none"> La pêche professionnelle en eau douce est souvent la seule source d'information sur les grands axes de migration en aval des stations de comptages, et permettant d'avoir une vision plus réaliste de l'état des stocks (ALA, LPM...)
Ce qui fonctionne moins bien, ce qui constitue un irritant	<ul style="list-style-type: none"> /
Les manques	<ul style="list-style-type: none"> /
Ce qui reste à creuser	<ul style="list-style-type: none"> Créer un groupe de travail spécial pour la synergie avec les pêcheurs (sensibilisation et diffusion de documents, synthèse des données, distribution d'éventuelles aides financières...) Associer étroitement les pêcheurs à la mise en place des programmes d'acquisitions de connaissances en mer

Objectifs proposés dans d'autres groupes de travail :

- Définition d'objectifs quantitatifs de protection [et de prélèvements] par unité de gestion pour toutes les espèces et du pas de temps pour y arriver (méthodologie nationale et mise en œuvre par unité de gestion)
- Centraliser les données d'observation et de capture et rendre obligatoire la déclaration de capture

Thème #5 : Pêche (8/8)



Quels pourraient être les objectifs opérationnels du PNMA sur le thème ?

Orientations	Objectifs prioritaires identifiés	Quels gains?	Quelle échéance ?	Quels indicateurs ?	Quels acteurs?	Quels moyens ?
O1. Renforcer la connaissance sur les pêcheries et les captures en mer et en rivière	Créer un indicateur de captures / espèces / usagers / bassin toutes catégories	Exhaustivité des captures et efforts de pêche	ASAP à moduler en fonction des outils existants et de l'état d'avancement par espèces	Nombre total de déclarants OU Pourcentage de déclarants / captures par rapport aux estimations	Pêche pro (fluv/marins) Pêche loisirs (ligne/engins) OFB, État mer et terre	- techniques - humains - financiers - synthèse et valorisation des résultats - tableaux de bord
	<i>Intégration des données issues des pêcheries/prise en compte des observations de terrain des professionnels dans les modèles scientifiques</i>					
O2. Renforcer les outils de gestion des stocks dans une approche terre-mer (zones de pêche, engins autorisés, taille de capture, ...) et la lutte contre le braconnage	Préserver, sanctuariser les zones stratégiques de vulnérabilité (sur zones test, p.ex. filets droits dans la zone des 2 mn)	Augmentation des populations	Dès que possible	Comptages des POMI sur les zones pertinentes	Pêcheurs Autres acteurs (ONG...)	Réglementaire et Indemnisation des pêcheurs
	<i>Coopération ONG- société civile et Administration pour signaler les pratiques illégales</i>					
	<i>Limiter les points de débarquements pour mieux les contrôler</i>					
	<i>Amélioration et augmentation des moyens de contrôle de la pêche pour l'OFB et les autres services de l'état (humain, technique)</i>					
O3. Mettre en place un cadre pour une pêche durable des migrateurs amphihalins	S'accorder sur la définition partagée du terme "durable"	S'entendre sur les objectifs	Ecriture du PNMA (fin 2021)	Ecrit dans le PNMA	Tous les acteurs	Ateliers co-construction Prendre en compte les travaux hors PNMA
	<i>Définition d'objectifs quantitatifs de protection [et de prélèvements] par unité de gestion pour toutes les espèces et du pas de temps pour y arriver (méthodologie nationale et mise en œuvre par unité de gestion)</i>					
O4. Mobiliser les pêcheurs en tant que sentinelle, apport de connaissances, ...	<i>Valoriser les savoir et savoir-faire des pêcheurs pour des opérations de suivi/gestion essentielles à la connaissance/gestion</i>					



Quels sont les principaux facteurs d'influence et les principales pressions sur le thème ? (1/2)

Un manque de doctrine et de messages communs et partagés

- Un constat : pas de stratégie globale de communication
- Commencer par définir le contenu de la communication
- Besoin d'un message commun valorisant le caractère emblématique et la plus value des poissons migrateurs
- Manque de cohérence parfois entre les messages : importance de disposer d'une base des messages clés par cible ainsi que d'outils de communication à mettre en commun et à la disposition de chacune des parties prenantes
- Nécessité d'associer l'ensemble des producteurs de données sur les POMI dans les outils de communication
- Besoin de clarifier les rôles et « devoirs » de chaque parties prenantes dans l'objectif de promotion, de diffusion des messages des POMI
- Problème d'identification claire des émetteurs (qui parle au nom de quoi, dans quel cadre ?), beaucoup de messages noyés. Le public n'a pas idée de toutes les structures qui œuvre autour et pour les POMI
- Lien difficile entre l'échelle bassin et l'échelle locale pour faire connaître les enjeux des POMI

Des publics variés et difficiles à toucher (Grand public, Elus, Collectivités, Professionnels, Associations)

- Grand public difficile à cibler
- Difficultés à "émouvoir" le gd public sur le sujet POMI (hors saumon)
- Sujet ignoré du grand public / Sujet relativement complexe, parfois difficile à expliquer de manière synthétique pour une communication grand public
- Difficile de justifier auprès du public le fait que les espèces classées "en danger critique" restent exploitées et valorisées commercialement
- Nécessité d'associer les collectivités territoriales le plus en amont possible. Le plus souvent elles perçoivent les migrateurs comme des contraintes et des freins à leurs projets
- Manque de communication sur les états des populations aux pêcheurs



Quels sont les principaux facteurs d'influence et les principales pressions sur le thème ? (2/2)

Un besoin d'identifier les canaux de diffusion et d'adapter le message

- Présentation systématique du problème des migrateurs dans des manifestations type fête de la science
- Besoin d'une liste plus lisible de toutes les manifestations existantes nationales (journées migrateurs, fête de la science...) et internationales (journée mondiale migrateurs, zones humides...) - qui pourrait participer ? quel public ciblé ?
- Besoin de petits films simples et didactiques (adaptés à la situation locale) à distribuer dans les écoles et autres structures
- Utiliser les images et vidéos prises pendant les suivis terrain comme support de communication vers le grand public (réseaux sociaux)
- Labels nationaux (rivière sauvage...) tenant compte des enjeux migrateurs ?

Un manque de valorisation des outils existants et de ce qui fonctionne (CDR, formation ROE,ABC...)

- Il existe au sein du CDR milieux humides (5 Pôles relais zones humides) des travaux connaissance, des web conférences, des formations (continuité piscicole marais littoraux) pour un public gestionnaires d'espaces naturels (associations & collectivités)
- Quid de la mobilisation des CDR Cours d'eau, TVB, Génie écologique, Natura 2000 ?
- Incapacité des gestionnaires à mesurer et rendre compte des effets cumulés exercés par l'ensemble des acteurs (échelles bassins ou nationale ou +) sur les environnements aquatiques
- Mettre en valeur les efforts faits sur chaque compartiment du milieu / usages (qualité / pêche / continuité...)
- Mettre en valeur des exemples de gestion qui ont marché

Un besoin de fiabiliser les données

- Consolider l'acquisition, la mise en qualité et la mise disposition des données (coordination et mutualisation autour des tableaux de bord jusqu'à l'échelle nationale du PNMA)

Un manque de formation

- Peu de formations proposées au niveau national



Quels sont vos avis sur les orientations proposées ? (1/2)

Orientation 1 : Construire un lexique partagé et un ensemble d'argumentaires sur les POMI (=> reformulation de l'orientation)

A conserver, ce qui fonctionne bien, que l'on peut maintenir

- Formation ROE-ICE (OFB en région)
- Les observatoires / tableaux de bord des associations migrateurs

Ce qui fonctionne moins bien, ce qui constitue un irritant

- Eviter de rester entre soi et entre personnes déjà convaincues
- Difficile de justifier auprès du public le fait que les espèces classées "en danger critique" restent exploitées et valorisées commercialement
- Des messages publicitaires sur l'hydroélectricité qui occultent les impacts pour ne mettre en avant que les bénéfices pour le climat et les énergies renouvelables, au détriment des perturbations sur les amphihalins
- Accepter de prioriser pour ne pas apparaître comme extrémistes

Les manques

- Colloque annuel ministère / OFB / agences / collectivités ?
- En décembre un article du Monde a souligné l'impact et la non prise en compte par plusieurs EM des discontinuités bleues, il serait intéressant de pouvoir cultiver le lien avec la journaliste et de plus régulièrement publié des articles sur ce sujet
- Mettre en place une charte graphique POMI à disposition de l'ensemble des acteurs pour permettre l'identification des actions auprès de tous les publics
- Création d'une liste consolidée et évolutive (au grès des connaissances et révisions taxonomiques) des espèces amphihalines en France métropolitaine et DROM dans un Système d'Information (INPN, Taxref, Bases de connaissance, UMS Patrinat)

Ce qui reste à creuser

- Formation : le principal frein n'est sans doute pas la formation de professionnels en ingénieries de la restauration des milieux aquatiques, mais celle des élus-décideurs => prévoir sensibilisation au PNMA de Régions de France et ADMF
- Faire des formations dans les masters en écologie (aucun cours sur les PM données hors du master DYNEA et ancien master Tours)
- Définir les messages à véhiculer : POMI = sentinelles de la biodiversité / témoins de la réussite de mise en œuvre des politiques de restauration des milieux...
- Montrer quels avantages peuvent retirer les habitants et les élus à la présence de migrateurs
- Utiliser le vecteur des ABC pour passer des messages sur les POMI
- Les notions de coût des opérations de restauration sont à relativiser par rapport aux coûts des aménagements en génie civile, de leur entretien et de leurs impacts connexe (coût des externalités environnementales)
- Développer et valoriser des indicateurs poissons migrateurs ONB/ORB
- Développer des web conférences / atelier / avec les gestionnaires d'espaces protégés (Natura 2000 et TVB)



Quels sont vos avis sur les orientations proposées ? (2/2)

	Orientation 2 : Définir des actions ciblées, cohérentes entre elles, et adaptées à chaque public cible que sont le grand public, les élus et les professionnels	Orientation 3 : Définir une stratégie de communication claire traitant des MA
A conserver, ce qui fonctionne bien, que l'on peut maintenir	<ul style="list-style-type: none"> Les CDR cours d'eau et restauration hydromorpho sont des pépites d'informations à valoriser beaucoup plus largement, MOOC TVB (ouverture 25 janvier) Il existe au sein du CDR milieux humides (5 Pôles relais zones humides) travaux connaissance, webconf, MOOC TVB, formation en cours (continuité piscicole marais littoraux) pour un public gestionnaires d'espaces naturels (associations & collectivités) 	<ul style="list-style-type: none"> Montrer des endroits où la restauration a bien fonctionné à la satisfaction générale Valoriser les collaborations pêcheurs pros chercheurs sur la connaissance et la sauvegarde des POMI (ex.: documentaire F3 les lanceurs d'alerte de la Loire) Valoriser la fourniture de poissons locaux pour la gastronomie qui permet de sensibiliser à la conservation des POMI
Ce qui fonctionne moins bien, ce qui constitue un irritant	<ul style="list-style-type: none"> Les tableaux de bord des associations migrateurs doivent intégrer davantage de producteurs de données Impossible de hiérarchiser les pressions entre elles, les usagers considèrent donc qu'ils ne sont pas l'impact principal et que d'autres doivent faire les efforts pour la préservation des espèces 	/
Les manques	<ul style="list-style-type: none"> Définir une stratégie de communication par grande cible (grand public / élus / professionnels ...) Souvent manque de données biologiques pour montrer et donc valoriser les bénéfices des mesures RCE Communiquer sur des états des lieux objectifs intégrant l'ensemble des pressions sur les amphihalins et mesurant les efforts réalisés 	<ul style="list-style-type: none"> Définir des supports communs, adaptés à chaque type de public ciblé (pêcheurs, enfants, élus, grand public...) + messages et objectifs de communication Mettre en valeur des exemples de gestion qui ont marché Création d'un label national en lien avec la bonne gestion des POMI
Ce qui reste à creuser	<ul style="list-style-type: none"> Gros enjeu à convaincre les acteurs territoriaux qui sont aux manettes de la mise en œuvre des travaux sur les milieux 	<ul style="list-style-type: none"> Elaborer une plateforme centralisant les outils de communication existant qui fonctionnent pour transposition à d'autres bassins Utiliser la science participative pour recueillir les observations des riverains et pêcheurs : espèces rares, sites de reproduction, mortalités, passes non fonctionnelles, blocages, prédation Labels nationaux (rivière sauvage...) tenant compte des enjeux migrateurs ? Cibler les formations traitant de biodiversité et préservation Valoriser les secteurs à enjeu pour les migrateurs auprès du grand public pour en faire des espaces protégés, ex : zones de reproduction, cours d'eau alevinés, etc

Thème #6 : Communication sensibilisation formation (5/6)



Quels pourraient être les objectifs opérationnels du PNMA sur le thème ? (1/2)

Orientations	Objectifs prioritaires identifiés	Quels gains?	Quelle échéance ?	Quels indicateurs ?	Quels acteurs?	Quels moyens ?
Orientation 1. Construire un lexique partagé et un ensemble d'argumentaires sur les POMI	Créer une boîte à outil des argumentaires (en s'appuyant sur des données fiables et des indicateurs d'état nationaux) 1. Expliquer pourquoi s'intéresser aux POMI 2. Explique les enjeux de la RCE	Adhésion des acteurs Meilleure connaissance et préoccupation pour les POMI	2024	Indicateurs d'utilisation de l'outil et de l'alimentation de l'outil	Sphère scientifique et technique Sciences humaines et les sciences sociales	Moyens humains Elaborer un lexique/glossaire Développement outils web ou autre Lien avec le CDR cours d'eau Protocole d'alimentation et de vérification du contenu
	Développer un axe fort de communication sur la RCE à destination grand public et élus (pour contrer la désinformation)	Meilleure acceptation des projets et des démarches RCE Rééquilibrer l'opinion	2023	Nombre d'articles positifs vs articles négatifs Résultats d'un sondage d'opinion sur la RCE Nombre de contentieux	Partenaires techniques et scientifiques Administration Sciences humaines et sociales	Coordination des professionnels com' des différentes structures Cabinet spécialisé pour identifier les canaux, faire un benchmark de ce qui existe Quelle articulation nationale et locale ? Pilote national / chef de fil ? Appui des ARB ?
	Mobiliser des canaux de communication et s'appuyer sur des événements existants pour sensibiliser sur les POMI	Avoir plus de visibilité des POMI (sélection des événements les plus pertinents, des canaux les plus impactants...)	2023	Nombre d'événements concernés Nombre de personnes touchées Evolution de l'opinion et effet sur la mise en œuvre des politiques publiques sur les POMI	A adapter en fonction des canaux et des événements	Événements grand public et Événement partenaires techniques Réaliser un benchmark (action) Produire des outils de communication mutualisables (bibliothèques d'emprunt de contenus et supports)



Quels pourraient être les objectifs opérationnels du PNMA sur le thème ? (2/2)

Orientations	Objectifs prioritaires identifiés	Quels gains?	Quelle échéance ?	Quels indicateurs ?	Quels acteurs?	Quels moyens ?
Orientation 2. Définir des actions ciblées, cohérentes entre elles, et adaptées à chaque public cible que sont le grand public, les élus et les professionnels	Travailler avec la presse	Plus de retombées médiatiques sur les POMI et proches de la réalité (et positives)	/	Nombre d'articles / reportages / documentaires	/	Media-training Photothèque et vidéothèque pour alimenter la presse Modèles de communiqué / dossier de presse Cellule de veille qui travaille sur des communiqués de presse pour faire ressortir l'information, notamment scientifique, et les actualités POMI
	Insérer les enjeux POMI dans les formations biodiversité	Meilleure prise en compte des POMI par les acteurs de la biodiversité Permet de créer de la synergie	/	Nombre de formations qui intègrent le sujet POMI	Ministère de l'enseignement sup Les organismes de formation	/
Orientation 3. Définir une stratégie de communication claire traitant des MA	/	/	/	/	/	/



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

